

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 271-B-P
Mathod - Villaret

En raison de travaux de marquage de la chaussée entre Mathod et Montagny-près-Yverdon. Le tronçon de la Route Cantonale N° 271-B-P, compris entre la localité de Mathod et l'intersection avec la route de Sainte-Croix (RC 254-B-P), sera mis en sens unique.

La nuit
Du mercredi 18 septembre 2024
Au jeudi 19 septembre 2024
De 22h à 05h

Sens : Villaret - Mathod : OSR 4.08 Sens unique.

Sens : Mathod - Villaret : OSR 2.02 Sens interdit, déviation par Mathod – Rances – Baulmes – Vuiteboeuf – Peney – Essert-sous-Champvent – Montagny-près-Yverdon.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes de Baulmes, Chamblon, Champvent, Mathod, Montagny-près-Yverdon, Rances, Vuiteboeuf, Suscévaz, Treycovagnes
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Grandson, Chavornay, Yverdon-les-Bains
- Police Nord Vaudois
- Armée Suisse
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Nord
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 271-B-P Mathod - Villaret

Date	Dessin	Référence	N° Plan
02.09.2024	CSA	2424-48	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

